

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

**Conseil d'administration
Séance du 19 mars 2013**

Délibération n°2013 -18 / CA

Convention avec l'Office National des Forêts

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Donne son accord pour la signature de la convention avec l'Office National des Forêts dans les termes initialement visés par la délibération n°2011-10 du 13 avril 2011.

Fait à Paris, le 19 mars 2013

Le président
du Conseil d'administration,

Ferdy LOUISY

Le directeur
de Parcs nationaux de France,

Michel SOMMIER